

TROIS GRANDES ORIENTATIONS DE PORTÉE GÉNÉRALE

Sans se substituer aux choix qui sont à opérer localement en pleine cohérence avec des perspectives à long terme, on peut résumer ici 3 grands axes d'orientations prioritaires sur lesquels s'accordent l'ensemble des CCI de Rhône-Alpes. On remarquera que, pour déjà « anciens » qu'ils soient, ces 3 enjeux complémentaires conservent toute leur actualité.

> Donner la priorité au développement de l'attractivité des cœurs de ville.

Ce sont eux qui se trouvent aujourd'hui les plus menacés. Ceci passe par une plus forte **affirmation de la spécificité des centres en matière d'offre commerciale** (diversité des enseignes et des gammes à proposer autour de « locomotives » commerciales, de franchisés, d'indépendants).

Le but à atteindre est sans doute de promouvoir, ici à grande échelle, tout ce qui fait le concept « **d'achat-plaisir** », en lieu et place des courses trop souvent assimilées aux corvées hebdomadaires.

Cet objectif est d'une grande ambition puisqu'il comprend :

- d'une part, de **jouer sur une large pluralité des fonctions urbaines** (logement, équipements publics, commerces, activités tertiaires, culture-loisirs...),
- et, d'autre part, d'y **consacrer encore de gros efforts en termes d'accessibilité** (circulation, stationnement, transports en commun, livraisons...) et d'**animation** (régénération de la commercialisation de groupe avec les Unions Commerciales et Artisanales, développement du management de centre-ville, exercice du droit de préemption sur les baux commerciaux...).

> Réguler le développement des pôles périphériques.

Ces pôles périurbains sont désormais durablement inscrits dans le paysage commercial. Indéniablement, ils répondent aux besoins des consommateurs dans une proportion désormais

largement prépondérante et, à leur manière, ils structurent non seulement le paysage commercial, mais aussi le fonctionnement des territoires. Néanmoins, leur impact sont devenus tels que désormais il faut parvenir à **maîtriser toute aggravation supplémentaire** des déséquilibres entre centres-villes et périphéries.

Il ne s'agit plus là de seulement prévenir l'anéantissement du réseau de commerces traditionnels. Ce qui est désormais en cause, c'est la vocation et l'ensemble des fonctions centrales du cœur des villes et des bourgs ruraux et, plus globalement, le **développement durable**.

Simultanément, puisque tout se tient, il s'agit aussi de **préserver toute la cohérence des politiques territoriales** qui leur sont consacrées en évitant les risques de gaspiller au passage les financements publics et privés qui leur sont affectés...

Dans le contexte actuel, on ne peut, par exemple, que difficilement continuer à accorder des autorisations pour des implantations déjà surabondantes et, simultanément, octroyer des aides publiques à la sauvegarde des derniers magasins existants...

> Assurer la desserte commerciale dans les bassins de vie.

Compte tenu de la force d'attraction revenant aux pôles commerciaux périurbains sur de larges zones d'influence (jusqu'à plus d'une demi-heure en voiture), les petites villes et les villages à vocation de plus en plus souvent résidentielle, tout comme certains quartiers dans de grandes villes(*) en viennent à souffrir fréquemment de sous-équipement commercial ou d'une inadéquation de l'offre locale aux nouveaux besoins de la population, qu'elle soit très jeune ou vieillissante. Il y aurait donc lieu de veiller, ici, à l'échelle de ces bassins de vie, au maintien ou à l'implantation d'une offre de proximité susceptible de satisfaire les attentes locales ; ceci dans le respect de **schémas indicatifs concertés**, cohérents et un tant soit peu pérennisés.



LE RÔLE DES CCI ET DES POUVOIRS PUBLICS EN RHÔNE-ALPES

Par vocation, les Chambres de Commerce et d'Industrie, en étroite concertation avec leurs partenaires publics (Ministère, Collectivités locales, Chambres de métiers et d'artisanat) et privés (Organisations professionnelles, Unions commerciales...) se sont de tout temps engagées dans la mise en œuvre d'une telle stratégie de développement maîtrisé, garant des grands équilibres entre formes de ventes et territoires.

Face aux problématiques récurrentes de maintien et de modernisation du Commerce, les CCI de Rhône-Alpes participent ainsi très concrètement à de multiples actions d'appui et de promotion des entreprises commerciales ; ceci, dans une perspective de développement durable perçue ici, non pas comme une contrainte supplémentaire, mais plutôt comme une source d'opportunités nouvelles.

Entre 2002 et 2007, les 12 CCI se sont, par exemple, impliquées dans pas moins de **800 opérations collectives au bénéfice de plus de 34 000 commerçants, soit en moyenne plus de 1 sur 2 en 5 ans.**

Dans 35 % des cas, ces interventions se sont situées au sein d'**opérations FISAC** (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) dont Rhône-Alpes consomme régulièrement 13 % de l'enveloppe nationale (32 millions d'euros entre 2004 et 2006).

Très variées, les initiatives des CCI vont de l'accompagnement à la création d'entreprise, au développement, à la diversification et à la transmission des points de vente jusqu'à la commercialisation collective, en passant par l'accès aux nouvelles technologies (e-commerce, et maintenant m-commerce pour les transactions depuis un mobile ...), la démarche qualité appliquée aux petites entreprises, l'intégration du commerce dans les projets urbains ou ruraux, les cours de langues pour mieux recevoir les touristes étrangers, les bonnes pratiques environnementales (économie d'énergie, gestion des déchets et des ressources naturelles), sans oublier les études de marchés, les cours de gestion, l'animation des groupements, l'expression d'avis et de recommandations sur de très nombreux sujets relatifs à la vie des entreprises, etc...

(*) On en arrive à des situations paradoxales où, par exemple, des ménages ayant fait le choix de vivre en ville pour disposer des commodités réputées sur place finissent par se rendre régulièrement en banlieue pour faire leurs courses... en voiture et au mépris des embouteillages !